

les colons surtout aiment à se former par groupes afin de pouvoir s'aider dans les nécessités de leurs durs labours. Impossible dans la pratique du département et la colonisation marche avec une lenteur désespérante par la faute d'un seul.

Voici, en résumé, les accusations portées contre l'administration des terres de la Couronne.

1o. Sur demande des sociétés de colonisation, le Commissaire ne leur accorde dans Marston et Ditchfield que les terres de médiocre qualité ou qui sont dépourvues de puits d'eau.

2o. Le Département vend les terres de la Couronne à des spéculateurs qui ne font aucun travail sur leurs lots, n'abattent pas un seul arbre et les gardent pour les revendre à des prix huit ou dix fois plus élevés que ceux demandés par le Département ;

3o. Il ne prend pas les moyens de faire rentrer dans le domaine public, les terres dont les propriétaires n'ont pas rempli les conditions voulues par la loi.

Le Département a répondu ou plutôt a essayé de répondre à ces accusations. Nous étudierons cette réponse dans notre prochain numéro.

Le Saguenay

Le Révd. M. André Pelletier, curé de Notre-Dame d'Hébertville, a écrit au Rédacteur de la *Gazette des Familles* une lettre démontrant l'embaras sérieux où les accidents de l'automne dernier ont jeté un grand nombre de cultivateurs, tant de sa paroisse que de beaucoup d'autres localités environnantes.

Nous lisons à ce sujet dans le même journal ce qui suit :

" Nous voudrions que le cri de détresse que lui arrache le sort de tant de colons dont le courage est devenu proverbial, trouvât de l'écho par tout le pays, et pût décider notre gouvernement local, qui a déjà donné tant de preuves des sentiments nobles et généreux qui l'animent, à leur venir en aide, surtout en leur procurant le grain de semence qui manque complètement en certains endroits. Si l'on offrait à ces colonies naissantes les avantages que l'on prépare aux étrangers que l'on appelle à grands cris, dans un avenir prochain, on verrait sur tout le parcours du Saguenay, sur les bords du lac St. Jean, de grandes et riches paroisses dont les habitants seraient plus fortement attachés au sol que les forêts qu'ils ont fait fuir devant eux.

" Le langage si éloquent de ce digne curé est une nouvelle et forte preuve que, quand il y a un danger à écarter, un besoin à satisfaire, une population à protéger, le prêtre est toujours le premier sur la brèche, démontrant ainsi que le besoin le plus pressant de son cœur, est de faire le bien par tous les moyens possibles. "

Moyen d'utiliser les os comme engrais

L'utilisation des os est considérablement restreinte par les difficultés que l'on éprouve à les amener à l'état le plus convenable pour l'emploi. Lorsque les os sont destinés à la fumure des vergers où ils sont enterrés près des arbres sur un sol que l'on ne renne jamais, on peut se contenter de les broyer grossièrement au moyen d'un pilon pesant ou d'une masse. Mais pour devenir utilisables pour les plantes annuelles, ils doivent être réduits en fragments plus petits. Après leur concassage grossier, on peut les traiter par la potasse caustique ou une lessive forte ; l'opération est alors plus lente que si l'on s'était servi d'acide sulfurique, mais beaucoup moins dangereuse.

Pour cela, on a besoin d'une boîte bien étanche ne mesurant pas plus de dix-huit pouces de profondeur. Puis on se procure

de bonnes cendres de bois francs. On mélange ensuite quatre parts de chaux éteinte avec autant de perlasse par chaque quart de cendres sèches. On dépose ce mélange et les os par lits alternatifs en commençant par le mélange de cendres et de chaux jusqu'à ce que la boîte soit pleine. Alors on saupoudre la masse d'eau et de temps en temps on ajoute de nouvelles quantités de liquide afin de conserver une humidité constante dans le contenu de la boîte.

En quatre ou six semaines les os seront devenus tellement mous qu'ils se réduiront en poudre au moindre choc. Toute la masse peut alors être mélangée et battue à la pelle ; après quoi on y ajoute une égale quantité de terre fine et on mélange intimement. Ce compost est trop fort pour pouvoir être mis en contact immédiat avec les graines et lors de son emploi il faudra préalablement le mélanger avec la terre. Si l'on fait usage d'une proportion de cendres plus grande que celle donnée plus haut, l'opération n'en sera que plus rapide.

Petite chronique

INSTITUT.—On vient de fonder, dans le village de Kamouraska, un institut dont le Révd. M. Hebert a été nommé président, M. Ivanhoë Tache, vice-président, et M. L. C. Bégis, secrétaire-trésorier.

MM. P. Dessaint, J. P. Pelletier, Michel LeBel, Geo. LeBel, P. Langlais composent le comité de direction.

COLONISATION.—Les membres du bureau de direction de la société de colonisation No 1 de St. Hyacinthe se sont réunis samedi dernier à St. Hyacinthe et ont décidé de s'occuper de placer une partie des immigrants à leur arrivée dans ce pays. La société s'est pour ainsi dire constituée agent local d'immigration européenne.—Trois des membres du bureau de direction ont été chargés de la besogne : ce sont MM. Boucher de La Bronière, J. A. Chicoine, et T. A. Bernier, rédacteur du *Courrier*.

Ces messieurs sont prêts à recevoir les applications de toutes personnes domiciliées dans ce pays, et désirant faire venir des étrangers pour les employer à leur service. Ils transmettront immédiatement leurs applications au département à Québec, chargé d'administrer ces affaires, qui, à son tour chargera l'un des agents canadiens, en Europe, de trouver l'individu propre à faire les ouvrages qu'on a l'intention de lui confier.

On peut s'adresser indistinctement à l'un de ces trois messieurs.

Nous félicitons la société de colonisation de St. Hyacinthe de prendre ainsi son rôle au sérieux. Depuis qu'elle est fondée, elle a toujours marché à la tête des sociétés-sœurs, et elle a fait un bien incalculable à la cause qu'elle sert. Le nouveau pas qu'elle vient de faire, à la suggestion de son secrétaire M. J. A. Chicoine, n'est propre qu'à lui mériter davantage la reconnaissance de ceux qui ont à cœur la colonisation de la province de Québec.

— Le député ministre de la marine et des pêcheries a reçu une lettre d'un habitant d'Oxfordshire, Angleterre, demandant de lui donner des renseignements sur notre pays. Il ajoute qu'il y a dans cette partie de l'Angleterre une foule d'individus ne gagnant que huit chelins par semaine, qui seraient heureux de partir pour le Canada, s'ils savaient y trouver du travail.

— La consommation du thé chaque année dans le monde entier est de 250,000,000 de livres. La Chine produit presque tout le thé et le Brésil plus de la moitié du café : il se produit plus de 140,000 livres de Java et 18,000 de Mocha. Les Etats-Unis consomment près d'un tiers de tout le café produit dans le monde et les anglais sont les grands buveurs de thé après les chinois. Les allemands viennent après les américains pour le café. Les américains consomment environ 6 livres de café et 122 de bœuf par tête, y compris les adultes et les enfants, annuellement.

— Plusieurs des anciens abonnés à la *Gazette des Campagnes* nous écrivent pour savoir s'ils sont tenus de payer pour les six mois de la suspension de la *Gazette*, depuis le 1er avril 1871 jusqu'au 1^{er} octobre 1871?—Nécessairement non. Payez ce qui est dû, rien de plus.